



The Children's Aid Society  
La Société d'aide à l'enfance  
Sudbury & Manitoulin

## Bulletin des résultats du plan opérationnel 2024-2025

### Priorité stratégique :

ENFANTS, JEUNES ET FAMILLES - Maintenir les liens des enfants et des jeunes avec leur famille, leur langue et leur culture

#### Objectifs :

1. Se pencher sur l'augmentation du nombre de cas liés à des besoins complexes
2. Diminuer le nombre d'enfants pris en charge
3. Améliorer les mesures de soutien offertes aux jeunes et aux familles
4. Respecter l'identité et la langue des familles auxquelles nous offrons nos services

Initiatives stratégiques	Secteurs d'intervention	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre 2024	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 31 mars 2025	Commentaires / État d'avancement / Détails particuliers / Exemples
<strong>REFORCER les familles au moyen d'une intervention précoce et de la prévention</strong>				
Objectif n° 1	But : Améliorer la gestion des besoins croissants des enfants et des jeunes ayant des besoins particuliers complexes. Créer un nouveau poste de coordination avec l'aide d'un personnel désigné.			Un poste de coordonnateur des cas présentant des besoins complexes a été ajouté au portefeuille de postes de supervision existant, et cette équipe a modifié ses priorités afin de se concentrer sur les jeunes, les partenariats communautaires et les mesures préventives précoces. Un poste de travailleur social spécialisé a également été ajouté aux postes de responsabilités liées à la satisfaction des besoins complexes. L'an prochain, nous disposeraons d'une meilleure perspective qui nous permettra d'élargir la portée des fonctions liées à ce poste, et de transférer certains domaines de responsabilités à ces spécialistes.
Objectif n° 3	But : Examiner le Programme de soutien aux familles afin de déterminer s'il atteint les objectifs de la Société, répond aux besoins des familles, entraîne des gains d'efficience et crée une valeur ajoutée.			Le Programme de soutien aux familles a fait l'objet d'un examen afin de vérifier si les services fournis permettent de respecter les objectifs du Programme. Cet examen exhaustif comprenait des entrevues menées auprès de membres du personnel et d'un superviseur. Le rapport est terminé, mais n'a pas encore été présenté à la haute direction. Les recommandations et toutes les mesures à prendre feront partie du plan opérationnel 2025-2026.
<strong>TENIR COMPTE de la voix des jeunes et des enfants dans les décisions</strong>				
Objectif n° 3	But : Le poste d'agent de liaison en éducation est une fonction essentielle visant à répondre aux besoins éducatifs des enfants et des jeunes pris en charge. Pour le moment, il ne s'agit pas d'un emploi à temps plein. Transformer le poste d'agent de liaison en éducation en un poste à temps plein.			Le poste d'agent de liaison en éducation est devenu un poste à temps plein, ce qui a permis d'améliorer les services offerts aux jeunes et la promotion des droits de ces derniers.
Objectif n° 3	But : De nouveaux règlements liés à la supervision des enfants à la charge de la Société doivent être mis en œuvre, et le personnel doit recevoir une formation à ce sujet.			Mise en œuvre des nouveaux règlements, et formation liée à ceux-ci. Ces nouveaux règlements requièrent davantage de supervision et de planification associées à la prise en charge des enfants et des jeunes. Ces règlements ont été appliqués avec succès, les politiques ont fait l'objet de révisions afin d'inclure les nouvelles exigences réglementaires, et le personnel a reçu une formation.
Objectif n° 3 :	But : Lancer l'idée d'une collaboration des jeunes avec un organisme communautaire afin de tenir compte de la voix des jeunes dans nos nouveaux bureaux.			Il a été suggéré de faire peindre une murale dans le bâtiment se trouvant au 303, rue York. L'agente de liaison en éducation et le Comité consultatif des jeunes ont établi un partenariat avec l'organisme « Live Love Laugh » afin de créer une peinture murale réalisée par un jeune dans l'immeuble de la SAE. L'artiste a été en mesure d'obtenir une subvention afin de couvrir le coût des matériaux nécessaires. La conception du dessin de cette murale en est à la phase de planification. On prévoit que la murale sera réalisée en 2025-2026.
<strong>FAVORISER les liens entre les pourvoeurs de soins</strong>				

Objectif n° 3	But : Le fait maintenir des liens entre les enfants ou les jeunes se trouvant sous ordonnance de garde prolongée de la Société et leur famille est un objectif important. La Société a conclu un accord afin d'embaucher deux nouveaux employés dans le cadre du programme Wendy's Wonderful Kids (WWK) (pas entièrement financé). Cependant, la portée du travail est limitée, et, après avoir été associés à ce programme pendant plusieurs années, nous concluons qu'il ne nous permet pas d'atteindre les buts souhaités. Cela résulte des limites qui lui ont été imposées par le modèle états-unien du programme WWK. Notre plan consiste à trouver une solution, laquelle permettra préféablement d'élargir la portée du travail à accomplir.			Des efforts ont déjà été déployés afin que le programme WWK élargisse son mandat/sa portée. Cette demande a essuyé un refus. Bien qu'il s'agisse d'un programme utile, sa portée limitée ne répond plus aux besoins des enfants et des jeunes dans la réalité d'aujourd'hui. Plutôt que de perdre l'aide ce programme, la direction a décidé de lancer de nouveaux pourparlers pour en élargir la portée. Cette fois, nous avons réussi à atteindre cet objectif. Le rôle traditionnel des employés liés au programme WWK a été élargi afin qu'il soit davantage aligné sur les priorités de la Société.
<b>ÉTABLIR des relations qui dureront toute une vie</b>				
Objectif n° 2 :	But : Diminuer le nombre d'enfants se trouvant dans des foyers d'accueil et des foyers de groupe, et chercher à augmenter le nombre d'enfants pris en charge par un proche.			Nous avons affecté un membre du personnel supplémentaire au processus de recherche d'une famille, et, au moyen de ces efforts et de la mise en place de réunions d'études de cas plus rapides, nous commençons à connaître du succès. En 2024-2025, nous avons observé un changement positif grâce à ces efforts, et, pour la première fois, nous avons maintenant plus d'enfants et de jeunes pris en charge par un proche, que de jeunes et d'enfants pris en charge par la Société.
<b>CRÉER une résilience par le biais d'une identité et d'un sens d'appartenance</b>				
Objectif n° 4 :	But : En raison des exigences liées à l'offre de services en français et de la supervision des organismes désignés, nous visons à nous assurer que nous respectons ces exigences liées à l'offre de services en français. Par l'intermédiaire de l'amélioration de la qualité de nos services, nous repérons des occasions d'amélioration et de conformité à ce sujet.			Dans le cadre d'un examen de notre respect des exigences liées à l'offre de services en français, il a été noté que la vision et la mission de la Société ne faisaient pas mention de l'offre de services en français. En examinant la façon dont d'autres organismes désignés faisaient référence à l'offre de services en français dans leur vision et leur mission, nous avons trouvé une manière de l'intégrer à notre plan stratégique quinquennal.
Objectif n° 4:	But : Accroître notre notoriété dans les communautés francophones et établir des partenariats avec ces dernières. Collaboration liée à l'offre de services communautaires en français.			La SAE et d'autres partenaires communautaires offrant des services en français collaborent afin de s'échanger des renseignements sur leurs services respectifs.
<b>Priorité stratégique :</b> <b>PARTENAIRES - Établir et renforcer les relations</b>				
<b>Objectifs :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accroître notre capacité à répondre aux besoins des nouveaux arrivants.</li> <li>2. Collaboration communautaire afin de soutenir les systèmes/organismes de services locaux pour ce qui est de l'offre de services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins complexes.</li> <li>3. Collaboration accrue avec les partenaires communautaires</li> <li>4. Meilleure capacité à communiquer de manière efficace et efficiente avec les bénéficiaires de services et les partenaires communautaires.</li> </ol>				

Initiatives stratégiques	Secteurs d'intervention	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre 2024	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 31 mars 2025	Commentaires / État d'avancement / Détails particuliers / Exemples
<b>COLLABORER par le biais d'une vision partagée</b>				
Objectif n° 1	But : Il faut établir des partenariats avec l'organisme Thriving African Families afin d'interagir avec des membres de la communauté d'origine africaine.			<p>L'organisme Thriving African Families a travaillé en partenariat avec nous dans le but d'organiser une première séance visant l'établissement de liens avec des membres de la communauté d'origine africaine. Cette activité a remporté un franc succès et a débouché sur l'établissement d'autres étapes à franchir.</p> <p>Une initiative issue de ce nouveau partenariat entre la SAE et l'organisme Thriving African Families concernait l'obtention du consentement des familles d'origine africaine interagissant avec la Société à entrer en partenariat avec nous afin d'améliorer nos relations avec les nouveaux arrivants, et de nous offrir mutuellement des occasions d'apprentissage.</p>
<b>RÉPONDRE aux besoins des enfants, des jeunes et des familles au sein d'un système de services locaux</b>				
Objectif n° 1	But : Améliorer l'ensemble de compétences du personnel pour ce qui est des enquêtes en matière de maltraitance.			<p>Le superviseur de la Société a établi un partenariat avec la police aux fins d'obtenir l'offre d'une formation portant sur les entrevues judiciaires.</p>
<b>AMÉLIORER la communication pour une meilleure compréhension des rôles</b>				
Objectif n° 3	But : Il y a de cela plusieurs années, la SAEDSM a dirigé la création d'une table de concertation sur la maltraitance d'enfants, laquelle table réunissait des représentants des services policiers, du milieu hospitalier et un service de protection des enfants autochtones. L'un des résultats a été le renforcement et la mise à jour des processus liés aux enquêtes sur les cas de maltraitance des enfants et aux points de contact. L'objectif de cette année consiste à offrir des séances de formation sur la maltraitance des enfants, lesquelles seront fondées sur le travail de ce comité multidisciplinaire sur la maltraitance des enfants.			<p>Nous avons pris l'initiative de mettre sur pied une table de concertation réunissant des partenaires du système de protection de l'enfance, de même que ceux du secteur des services de développement destinés aux adultes dans le but de nous entendre sur la manière de collaborer dans la recherche de solutions. En conséquence, plusieurs partenaires ont uni leurs efforts afin de mieux comprendre les besoins complexes des enfants et des jeunes, et de leur offrir de meilleurs services. Actuellement, nous comptons plus de onze différents organismes travaillant en collaboration, afin de découvrir des façons dont nous pouvons aborder ces problèmes et y trouver des solutions.</p> <p>La SAEDSM a créé cette table de concertation en réaction à l'urgence de la crise associée à la fois aux capacités d'hébergement et au traitement des enfants et des jeunes ayant des besoins particuliers. Certains enfants et jeunes ont dû être placés dans des hôtels, en l'absence d'autres options. Cette table de concertation se compose maintenant de plusieurs fournisseurs de services provenant plutôt du secteur de la formation destinée aux adultes. Afin de remédier à ce problème, l'un de ces organismes a modifié son mandat afin de pouvoir offrir des services à des enfants ou jeunes âgés de moins de 18 ans. Il cherche actuellement à obtenir un permis qui lui permettrait d'héberger des enfants/jeunes de moins de 18 ans, afin de pouvoir offrir des services à plus de deux enfants/jeunes en même temps.</p> <p>Jusqu'à maintenant, cette table de concertation s'est avérée une collaboration fructueuse.</p>

	Objectif n° 4 :	But : Dans le cadre de discussions de la Table de planification résidentielle, a été soulevé le besoin de commencer à planifier l'offre de services à des jeunes présentant des besoins particuliers avant qu'ils atteignent l'âge de 14 ans.			Une décision a été prise selon laquelle un comité composé de fournisseurs de services de développement aux enfants et aux adultes devait être créé. L'objectif consistait à pouvoir effectuer des travaux de planification sans devoir respecter les limites artificielles préétablies par les bailleurs de fonds dans le cadre de mandats, mais plutôt de voir la diversité des jeunes et de leurs besoins dans une perspective de continuum. Ce comité relève de la Table de planification résidentielle. Cette dernière a recommandé la création de ce sous-groupe formé de représentants des secteurs de la protection de l'enfance et des services de développement destinés aux adultes. Un mandat a été établi. La date de la première rencontre n'a pas encore été déterminée. Nous prévoyons que la première réunion se tiendra en 2025-2026, et que le mandat fera ensuite l'objet de modifications de façon continue, le comité étant en mesure de composer au fil du temps avec les lacunes et de répondre aux besoins aux jeunes.	
<b>Priorité stratégique :</b> <b>PERSONNEL, BÉNÉVOLES ET PARENTS D'ACCUEIL - Vivre selon nos valeurs</b>						
<b>Objectifs :</b>						
<p><b>1. Création d'un processus de remboursement exhaustif</b></p> <p><b>2. Exercice d'un plus grand leadership dans l'ensemble de la Société</b></p> <p><b>3. Création de mécanismes de rétroaction</b></p> <p><b>4. Augmentation et promotion des offres d'emploi dans le domaine de la protection de l'enfance</b></p>						
Initiatives stratégiques	Secteurs d'intervention	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre 2024	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 31 mars 2025	Commentaires / État d'avancement / Détails particuliers / Exemples		
<b>PROMOUVOIR la sécurité et le bien-être</b>						
Objectif n° 2 :	But : Relancer les rencontres de l'équipe de direction ayant été mises en suspens jusqu'à ce que leur raison d'être puisse être établie.			La tenue de rencontres mensuelles de l'équipe de direction a été rétablie, et celles-ci se concentrent sur le perfectionnement des dirigeants. Participation accrue. Renforcement de « l'équipe ». S'appuyer sur le concept établi par Juice. Les dirigeants devront se présenter aux réunions, chacune étant fixée à l'avance au calendrier.		
Objectif n° 2	But : Élaborer des solutions afin d'éliminer les difficultés en dotation de personnel et les défis associés à l'attribution des cas.			Afin d'éliminer les pressions sur le personnel associées à l'étape de l'enquête, une liste de noms en réserve a été créée pour l'attribution des cas, advenant un afflux soudain de leur nombre. Cela signifie que les noms de membres du personnel du secteur de la protection de l'enfance affectés à d'autres fonctions au sein de la Société figurent sur un tableau de service, soit des membres auxquels on pourrait avoir recours advenant un cas d'aiguillage exigeant la tenue d'une enquête. Ce tableau de service a amélioré notre capacité à répondre aux appels dans un délai raisonnable, et a représenté une occasion de transfert d'apprentissage pour les employés.		
Objectif n° 2:	But : Aider le Comité du mieux-être à renforcer sa structure organisationnelle et sa structure de planification.			Nous avons aidé le Comité du mieux-être en amenant ses membres à officialiser certains de leurs processus, et à établir un plan de travail pour l'année et un budget. Le mandat du Comité du mieux-être a été remanié et redéfini au moyen de la mise en place d'un mandat officiel, d'une structure de reddition de comptes et d'un budget qui lui est propre, l'obligeant à mener ses activités de façon plus indépendante.		
<b>S'ENGAGER par le biais de communications et de partenariats</b>						
Objectif n° 1	But : Le processus de remboursement des parents d'accueil n'a pas fait l'objet d'un examen depuis plusieurs années. À la suite de discussions avec l'Association des familles d'accueil (AFA), nous nous sommes engagés à renforcer notre collaboration avec celle-ci.			À la suite de réunions tenues avec l'AFA, nous nous sommes engagés auprès de ses membres à créer de nouveaux processus de remboursement simplifiés. Au cours de l'élaboration d'un modèle associé à ce processus, il a été déterminé que plus de temps était nécessaire pour comprendre pleinement ce modèle et ses implications financières. Ce modèle ne sera donc pas prêt avant 2025-2026.		

Objectif n° 4 :	But : Le nombre d'étudiants en travail social ou service social de niveaux universitaire et collégial se cherchant un stage a continué de diminuer. Non seulement nous avons l'obligation, à l'égard de cette profession, d'offrir des stages aux étudiants universitaires et collégiaux de notre région, mais cela nous est également bénéfique pour ce qui est du recrutement de nouveaux employés. Les stages offerts aux étudiants universitaires et collégiaux doivent être modernisés.			Une collaboration accrue avec les établissements postsecondaires devrait accroître le nombre de stagiaires et d'employés potentiels. Par conséquent, la Société a été en mesure d'embaucher un nombre élevé d'étudiants dans le cadre de stages.  Le résultat final : nous accueillerons sept stagiaires lors de cette session d'hiver. Et l'été prochain, nous en attendons dix. Quelques étudiants ont passé des entrevues pour occuper un poste au sein de la Société. Le fait d'embaucher des personnes ayant une bonne compréhension du travail lié à la protection de l'enfance représente un atout sur le plan de la rétention du personnel.
Objectif n° 4:	But : Améliorer le profil de la Société à titre d'employeur potentiel			Comme la Société a connu des difficultés sur le plan du recrutement, nous en sommes venus à la conclusion qu'il était nécessaire d'accroître notre visibilité dans la communauté. Par conséquent, la Société a accentué sa présence dans les salons de l'emploi, afin d'accroître sa visibilité et de promouvoir la protection de l'enfance comme un domaine professionnel gratifiant.
Objectif n° 4:	But : Accroître la notoriété de la Société et améliorer son image par le biais d'une présence positive sur les médias sociaux			La Société s'est créé des comptes dans des médias sociaux il y a de cela quelques années. Grâce à l'embauche d'un coordonnateur des communications, nous avons été en mesure d'établir une présence positive et proactive sur des plateformes de médias numériques (Facebook, Instagram, LinkedIn).
<b>ANCRER nos valeurs dans notre promotion de la sensibilité aux besoins des familles et des communautés</b>				
Objectif n° 3:	But : Nous ne possédons aucun mécanisme nous permettant de recueillir les commentaires des clients depuis plusieurs années.			Le Comité sur la pratique anti-oppressive et le Comité consultatif des parents ont établi un partenariat afin de créer un sondage visant à recueillir les commentaires des clients. Le sondage a été créé, mais n'a pas encore été déployé auprès des répondants. Cela sera un objectif pour 2025-2026.
Objectif n° 3 :	But : Accroître les occasions de faire entendre la voix et les idées du personnel. Bien que nous ayons une boîte à suggestions, il s'agit d'un			Le Comité du télétravail a mis en place une boîte à suggestions virtuelle afin de faciliter la collecte de suggestions et d'idées à l'interne. En passant à un format électronique, les membres du personnel sont en mesure de soumettre leurs idées ou suggestions tout au long de l'année, et ce, à tout moment. Auparavant, ils devaient attendre la tenue de forums destinés au personnel pour les soumettre en personne.
<b>Priorité stratégique :</b> <b>ASPECT FINANCIER - Assurer une stabilité financière</b>				
<b>Objectifs :</b>				
1. Défendre le principe de la stabilité financière				
2. Simplifier / rationaliser les outils de communication de l'information financière				
3. Examiner et explorer des mesures de réduction des coûts, tout en minimisant les répercussions de celles-ci sur la prestation de services				
4. Améliorer la fiabilité des données				
Initiatives stratégiques	Secteurs d'intervention	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre 2024	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 31 mars 2025	Commentaires / État d'avancement / Détails particuliers / Exemples
<b>INFLUER sur le modèle de financement au moyen d'activités de sensibilisation auprès de l'instance provinciale</b>				
Objectif n° 1	But : L'enjeu actuel lié à aux pressions en matière de financement et de flux de trésorerie doit être étayé de données, afin de favoriser une compréhension de ces pressions.			Une présentation de la situation financière actuelle et de la situation projetée de la Société a eu lieu à de nombreuses occasions tout au long de l'exercice financier. La Société a présenté ces situations financières en utilisant des données, afin d'illustrer la source des dites pressions. Par exemple, par le biais de l'analyse de données, le coût lié à la prestation de services aux Métis et aux Inuits a été établi il y a deux ans de cela. La Société est désormais en mesure de déterminer le coût lié à la prestation de ces services par le biais de mises à jour reflétant l'augmentation des coûts associée à la hausse des salaires et à d'autres coûts. Cette année, au moyen de l'analyse de données portant sur les services liés à des enfants et à des jeunes ayant des besoins particuliers, la Société a été en mesure de présenter les répercussions réelles de sa réponse aux besoins médicaux et spécialisés de ces enfants. De plus, grâce à ces données, la Société est en mesure de démontrer les augmentations de coûts qu'elle a dû assumer au cours des cinq dernières années.
<b>UTILISER des processus de prise de décisions éclairées</b>				

Objectif n° 2	But : Étant donné l'adoption de notre modèle « allégé » de dotation en personnel, la capacité de répondre aux exigences croissantes liées à la communication de l'information financière nous a demandé d'élaborer des outils rationalisés, afin de permettre la présentation d'une information financière efficace et efficiente, en temps opportun.			Nos travaux se poursuivent quant à l'automatisation de bon nombre de processus manuels de communication de l'information financière, pendant que l'on tente toujours de surmonter les limites existantes au sein du Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE).
Objectif n° 4	But : Élaboration d'outils de communication des données à des fins de prise de décisions (lesquels visent à évaluer les répercussions financières de ces décisions)			Des travaux ont été entrepris au cours de l'exercice financier actuel concernant notre capacité de fournir des rapports automatisés d'analyse de données créés au moyen de Power BI, afin de nous assurer que nos décisions s'appuient sur des données. Un accent particulier doit être mis sur l'analyse financière à un niveau opérationnel (p. ex. l'analyse de dossiers d'enfants/de jeunes dont la prise en charge représente des coûts élevés). Les travaux liés à cette initiative se poursuivront pendant un certain temps, mais des progrès ont bien été réalisés jusqu'à maintenant.
<b>EXPLORER les possibilités d'efficience financière</b>				
Objectif n° 3 :	But : Un examen continu des mesures potentielles de réduction des coûts			Quelques possibilités d'économies ont été découvertes au sein de domaines périphériques de la Société, susceptibles d'alléger les contraintes financières. Certaines réductions de coûts ont été mises en œuvre, tandis que d'autres sont en voie de l'être et seront en vigueur au cours de l'exercice financier 2026. Un examen « ligne par ligne » des postes de coût a été réalisé trois fois pendant le présent exercice financier.
Objectif n° 3:	But : Examiner les processus actuels internes afin de réaliser des gains d'efficience sur le plan de la charge			Bon nombre de processus de la Société continuent de faire l'objet de mises à jour au moyen de la technologie existante. Bien que cela n'entraîne pas de réductions de coûts exprimés en dollars absolus, ces gains d'efficience peuvent augmenter la valeur ajoutée par les employés. Processus sans papier; réduire le nombre de personnes auxquelles un document doit être transmis
<b>CRÉER de nouvelles options en matière de revenus et de partage des coûts</b>				
Objectif n° 4 :	But : La Société doit trouver des moyens de collecter des fonds dans le but de diminuer les pressions financières auxquelles elle doit faire face. L'objectif consiste à établir un Comité de collecte de fonds.			Un Comité de collecte de fonds a été créé. Grâce à ce dernier, le nom de la Société a été ajouté à la liste d'organismes pouvant faire l'objet de dons au sein de la plateforme numérique Canodon. Une stratégie détaillée de collecte de fonds a été élaborée.
<b>Priorité stratégique :</b> <b>SYSTÈMES INTERNES - Amélioration continue de la qualité</b>				
<b>OBJECTIFS :</b>				
1. Conformité accrue des services				
2. Examen des postes et des services spécialisés				
3. Normalisation des outils et des procédures de communication				
4. Amélioration des pratiques en matière de prestation de services				
Initiatives stratégiques	Secteurs d'intervention	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre 2024	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2024 au 31 mars 2025	Commentaires / État d'avancement / Détails particuliers / Exemples
<b>S'ENGAGER à l'égard de l'excellence du service</b>				
Objectif n° 1	But : Offre d'une formation visant à devenir commissaire à l'assermentation et déploiement d'un registre de contacts ayant bénéficié de cette formation.			L'équipe juridique et celle responsable des services ont établi un partenariat visant à offrir une formation qui permettra d'accroître notre conformité en matière de registre des contacts.

Objectif n° 3	But : La Société souhaite élaborer une « stratégie de communication » depuis plusieurs années. Cela a été difficile en raison de l'absence de ressources en personnel pouvant contribuer à l'atteinte des cibles de la Société en matière de communication. Il a été décidé d'embaucher un coordonnateur des communications à partir de nos ressources internes.			Une coordonnatrice des communications a été engagée, et la première phase d'une stratégie de communication exhaustive a été élaborée.
Objectif n°3:	But : Utilisation systématique des applications d'outils numériques.			Les nouveaux outils mis à notre disposition nous offrent des occasions d'accroître l'efficience de nos activités. Cela comprend la « nouvelle » application Outlook, Teams et Decisions, et SharePoint.
Objectif n° 3	But : Concevoir un système de gestion de l'apprentissage pouvant consigner les activités de formation, d'apprentissage et de perfectionnement du personnel.			Un système de gestion de l'apprentissage a été implanté, lequel fait le suivi des activités de formation, d'apprentissage et de perfectionnement que chaque employé doit effectuer, ou a effectuées avec succès.
Objectif n° 2	But : Élaborer des stratégies afin de renforcer les compétences et connaissances du personnel liées aux enquêtes portant sur l'existence de maltraitance d'enfants.			Un nouveau poste de coordonnateur de la sécurité et du bien-être des enfants a été créé. Une personne occupant le poste de a été réaffectée à ce poste spécialisé, son principal objectif consistant à déterminer les besoins en matière de perfectionnement des connaissances et compétences du personnel offrant des services de protection, et à trouver des moyens de satisfaire à ces besoins.
<b>ACCROÎTRE l'utilisation de l'analyse des données pour favoriser la prise de décisions éclairées</b>				
Objectif n°2	But : Établir le besoin du personnel de pouvoir s'appuyer sur les données afin d'étayer la prise de décisions.			Chaque mois, des journées consacrées à l'analyse de données ont été instaurées afin que les superviseurs de services améliorent leurs compétences matière de prise de décisions. Depuis l'arrivée et l'implémentation de Power BI, les superviseurs peuvent maintenant accéder à des rapports d'analyse de données automatisés. L'an prochain, une utilisation accrue des analyses de données accessibles par le biais de Power BI renforcera encore davantage le processus de prise de décisions.
<b>AMÉLIORER l'efficience et l'efficacité au moyen d'une révision et d'une évaluation continues des services</b>				
Objectif n°2:	But : À la suite de la décision consistant à faire passer de trois à deux le nombre de gestionnaires des services, il a été déterminé qu'il était nécessaire de rationaliser leurs fonctions.			La rationalisation de la supervision des services de protection et des ressources qui y sont associées a aidé à nous concentrer sur des domaines clés, en créant une spécialisation. Pour en arriver à cela, il fallait revenir à l'existence d'un poste de conseiller principal et lui transférer quelques responsabilités, afin de rendre possible cette réduction du nombre de gestionnaires des services. D'autres réaffectations ont également permis cette restructuration.
Objectif n° 2	But : Examen du Programme de soutien aux familles (PSF)			Un examen du PSF nous guidera dans le choix des approches qui permettront de maximiser l'utilité de l'expertise du personnel responsable de ce programme.